

UNE EXPLOITATION DU TRIÈVES FACE À LA PRÉDATION

- GAEC DU LIÈVRE -

Depuis les premières attaques recensées en Auvergne-Rhône-Alpes en 1998, la pression de la prédation par les loups ne cesse de s'accroître malgré les mesures de protection. Confrontées à ce phénomène, les exploitations agro-pastorales évoluent. Pour saisir ces transformations, des études ont été menées dans plusieurs fermes d'Auvergne-Rhône-Alpes à partir d'enquêtes et d'analyses des données disponibles (Géoloup, Inosys, EDE, DDT etc.). Ce document présente les résultats de cette étude sur le GAEC du Lièvre qui subit des attaques régulières depuis 2015.

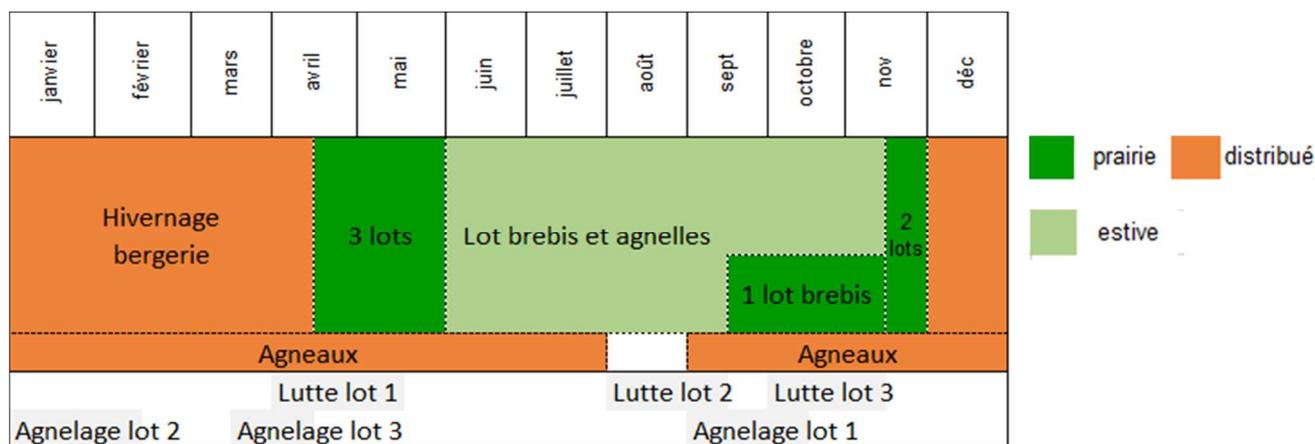
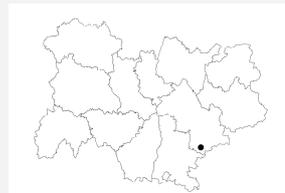
PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Le GAEC du Lièvre, situé à Mens dans le Trièves, est composé de 2 associés autour d'une exploitation ovine spécialisée. Le troupeau compte 1280 brebis PréAlpes. Les agnelages sont répartis en 3 périodes sur l'année et les agneaux sont principalement valorisés sous label rouge Agneau de l'Adret, via la coopérative Agneau Soleil. Une petite partie est également vendue en vente directe.

Le système repose sur une complémentarité des ressources de la ferme, avec un hivernage en bergerie relativement long (4,5 mois minimum). Les brebis rejoignent le Col de l'Homme l'été, tandis que les agneaux sont systématiquement élevés en bergerie. L'alpage est, en effet, considéré comme non propice pour eux du fait de la qualité de l'herbe jugée limitée.

GAEC du Lièvre - carte d'identité -

196 UGB - 1280 brebis préalpes
217 ha de SAU et 437 ha d'alpage
3,2 UTH (2 associés, 2 bergers)



Système alimentaire et parcellaire, une complémentarité entre les ressources de l'exploitation : 217 ha de SAU dont 122 ha de prairies permanentes, 50 ha de prairies temporaires, 37 ha céréales d'automne et 8 ha de céréales de printemps, et 437 ha d'estive (353 ha admissibles PAC).



FAITS DE PRÉDATION

Historique des attaques

Une première attaque sur le troupeau est observée en 1991 : le GAEC perd une trentaine de bêtes. Le responsable n'est alors pas identifié. Plusieurs attaques sont toutefois recensées la même année sur la commune de La Salette Fallavaux. A cette époque, le loup n'a pas fait officiellement son retour sur le territoire français.

Cependant, en novembre 1992, un loup est abattu à quelques kilomètres de là, dans les Hautes Alpes : il est désormais exposé au Muséum de Grenoble, et est identifié d'origine européenne.



Loup abattu à Aspres les Corps,
Source : Muséum de Grenoble

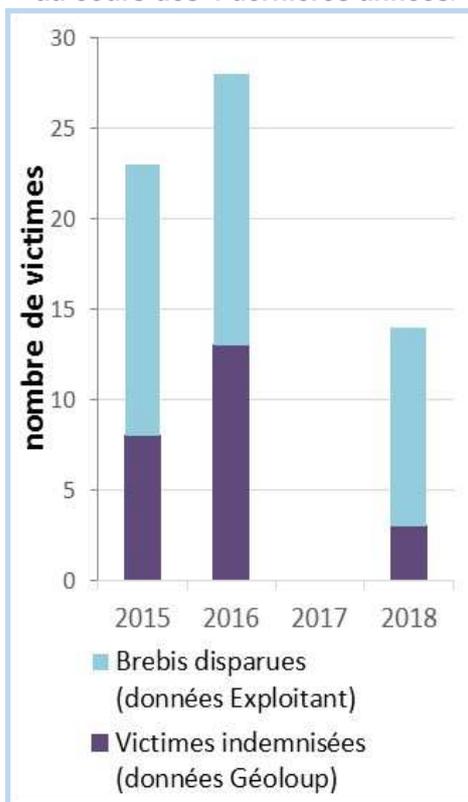
Localisation et temporalité des attaques

Le troupeau du GAEC connaît une nouvelle attaque en 2005, mais c'est à partir de 2015 qu'elles se multiplient. Entre 2015 et 2018, l'exploitation connaît 9 attaques, où la responsabilité du loup est reconnue et l'élevage indemnisé pour les victimes.

L'alpage du Col de l'Homme est à proximité d'une Zone de Présence Permanente (ZPP) : la ZPP de Beaumont Valgaudemar. Durant l'hiver 2017-2018, l'Effectif Minimal Retenu (EMR) est de 4 à 6 individus, d'après le Réseau Loup Lynx de l'ONCFS. Il s'agit d'un indicateur de tendance de l'évolution de la population : les effectifs détectés sont des minima d'animaux vivants, et non des effectifs totaux.

La commune de Mens, où se situe le siège de l'exploitation, est, quant à elle, à proximité de deux ZPP : la ZPP Obiou et la ZPP Jocou. Au cours de l'hiver 2017-2018, l'EMR pour la première est de 1 à 2 individus. L'EMR de la ZPP Jocou est d'une meute de 5 à 6 individus.

Nombre de victimes de la prédation, au cours des 4 dernières années.



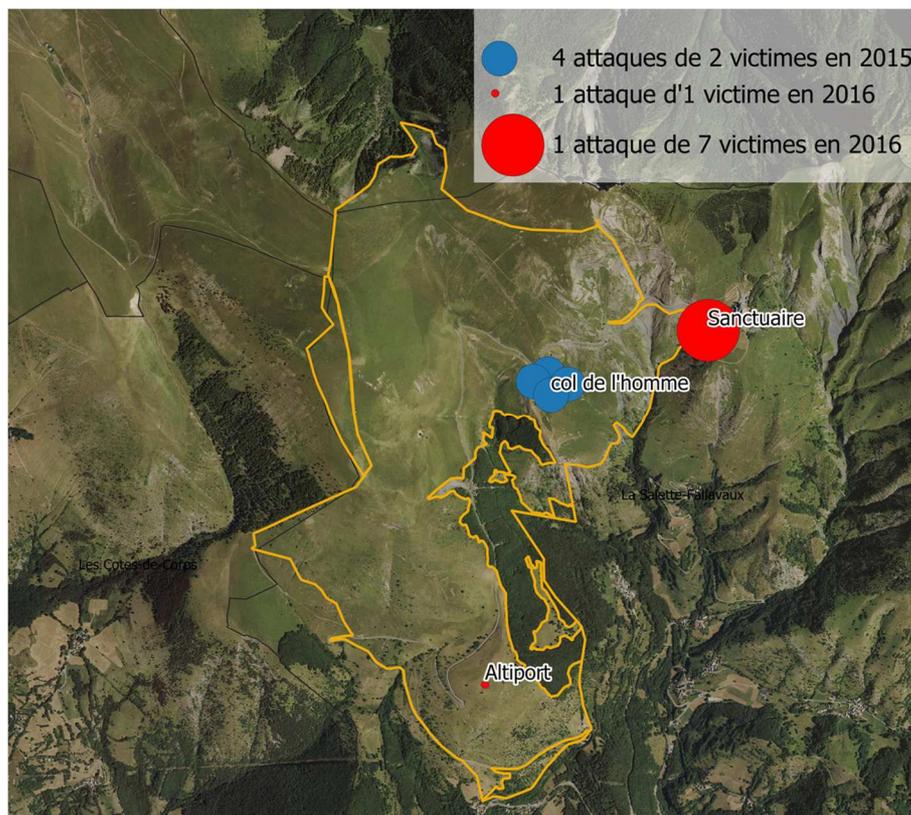
Jusqu'ici l'ensemble des attaques subies par le GAEC se sont déroulées sur l'estive de la Salette Fallavaux, entre les mois de juin et d'octobre (données Géoloup, et des associés).

La base de données Géoloup fait état de 24 victimes sur le GAEC au cours des 4 dernières années. Cette information est néanmoins incomplète pour percevoir la hauteur des conséquences de la prédation sur la ferme. Elle n'intègre pas, en effet, les brebis disparues suite aux attaques, non déclarées par les éleveurs, car identifiées lors de comptages ultérieurs.

En ajoutant ces données complémentaires, on obtient un total de 65 brebis victimes de la prédation depuis 4 ans. A partir de 2015, les loups prélèvent en moyenne 16 brebis par an, soit 1,27% du troupeau (année 2017 sans prédation incluse).

Volume de victimes, période et localisation des attaques sur le Col de l'Homme, d'après Géoloup

Données 2018 non répertoriées car localisation non transmise à la date de l'étude.



ÉVOLUTION DES PRATIQUES FACE À LA PRÉDATION

Organisation du travail

Le GAEC du Lièvre est membre du Groupement Pastoral du Col de l'Homme, le troupeau de l'exploitation est majoritaire avec 1280 brebis sur les 1500 totales. L'estive, située entre 1250 et 2200m d'altitude et d'environ 437 ha, est pâturée en moyenne 165 jours. Le site est accessible par une route carrossable, qui dessert la cabane du berger. Cet accès mène également au sanctuaire de Notre Dame de La Salette, haut lieu de pèlerinage en France, ce qui n'est pas sans conséquence sur les choix de conduite du troupeau.



Source : lasalette.cef.fr

Avant 2015, la conduite du troupeau était assurée par les 2 exploitants, avec le renfort d'un berger durant la période estivale, le troupeau ayant toujours été gardé sur l'alpage.

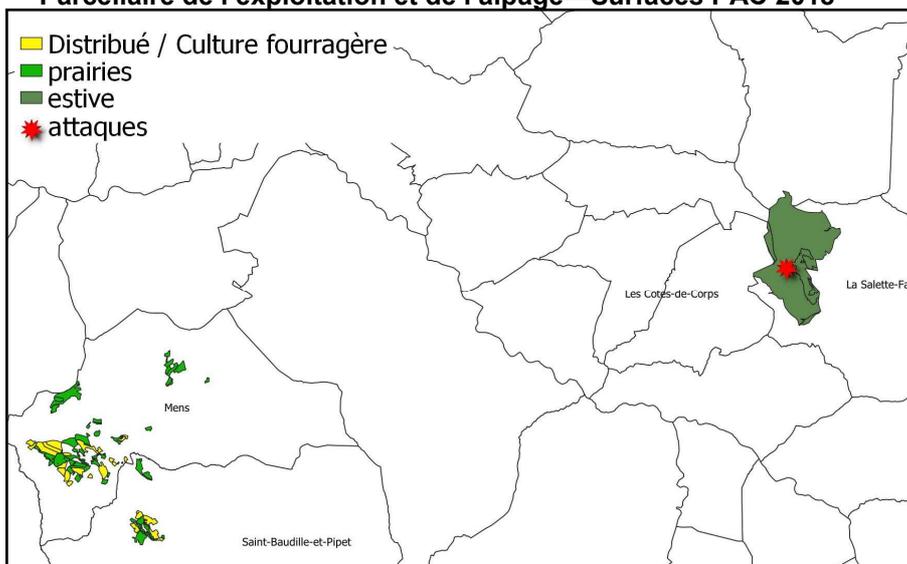
Sur l'exploitation :

Orientées par un éleveur le matin, les brebis pâturaient sur les parcelles et sous les bois la journée, et étaient rassemblées en parc la nuit.

En alpage :

Orientations des animaux en fin de journée vers un lieu de couche, et descente du berger à sa cabane. Pâturage tardif des brebis le soir et précoce le matin, avant l'arrivée du berger en début de matinée pour orienter leur pâturage. Le troupeau est gardé par le même berger depuis 1991.

Parcellaire de l'exploitation et de l'alpage—Surfaces PAC 2018



Depuis les attaques de 2015 :

Sur l'exploitation :

Pâturage dans des parcs mobiles déplacés quotidiennement, les clôtures fixes étant peu à peu délaissées. Passages en sous bois abandonnés, car jugés trop contraignants et dangereux pour les animaux.

En l'alpage :

Au début des attaques, souhait du berger de mettre fin à son activité, ne supportant plus le contexte de prédation.

→ Une solution d'urgence a dû être trouvée pour que le berger accepte de rester. Un remplacement a été mis en place, d'abord par les exploitants, puis par le salariat d'une seconde personne (le fils de l'un des associés). Désormais, les deux bergers réalisent chacun un mi temps (l'un 3 jours/semaine, l'autre 4, en alternance).

Mise en parc nocturne systématique, ce qui rend les brebis dépendantes de la présence du berger. Cela réduit le temps de pâturage et oblige le berger à arriver aux aurores pour que les brebis puissent manger avant les heures les plus chaudes de la journée.

Les éleveurs ont également

augmenté leurs passages sur l'alpage. Ils montent désormais 1 fois tous les 15 jours, contre toutes les 3 semaines auparavant, et à chaque nouvelle attaque, alors qu'ils sont en pleine période de fenaison et moisson sur l'exploitation.

Ces évolutions ont pour conséquences d'avoir augmenté la charge de travail quotidienne, et les éleveurs ressentent une dégradation de l'état des brebis, difficile toutefois à quantifier « Elles ne profitent plus autant ».

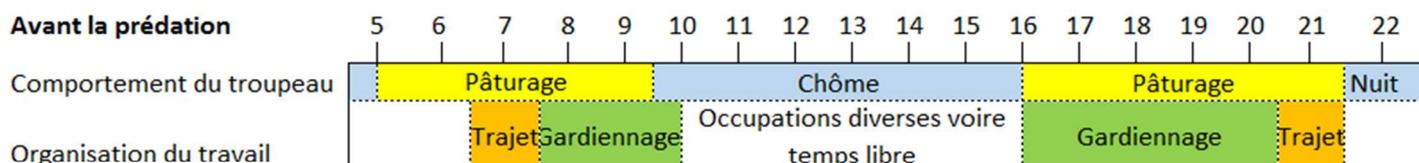
Ni les éleveurs, ni les bergers n'ont souhaité s'entourer de chiens de protection. Ce choix est directement lié au passage de milliers de pèlerins sur l'alpage, et à des questions pragmatiques :

- comment gérer la prédation des patous sur la faune sauvage ?
- où trouver le temps nécessaire pour la gestion du chiot ? Et comment gérer la vieillesse du chien adulte ?
- comment gérer un éventuel chien à problèmes ?

En revanche, des demandes de tirs de défenses ont été accordées à l'exploitation et au GP. Les associés et le salarié ont passé leur permis de chasse et se sont équipés.

Evolution de la conduite depuis 2015 en estive, et conséquences sur le troupeau

Avant la prédation



Depuis 2015



EVALUATION DES IMPACTS ET CONSÉQUENCES SUR L'EXPLOITATION

L'étude des impacts de la prédation sur le GAEC du Lièvre met en évidence qu'une dégradation de la situation économique n'est, à ce jour, pas la première menace pour la ferme. Cela s'explique notamment par une hauteur de pertes limitée au regard de la taille du troupeau. Cependant, les enjeux pour le GAEC apparaissent au niveau humain, car les évolutions de pratiques ont bouleversé l'organisation quotidienne et l'équilibre créé par les deux associés. Dès lors, de vives inquiétudes émergent de leurs discours sur la pérennité de leur situation. Devant le stress induit par le retour du loup, chacun estime que « ce n'est plus tenable ». Aujourd'hui se pose donc la question de la vivabilité de leur système, en termes notamment de conditions de travail, et par conséquent, de l'attractivité de leur ferme. Le renouvellement du berger est également un réel questionnement, car celui présent depuis bientôt 30 ans sera à la retraite dans les années à venir, et il peut être compliqué de trouver un berger sérieux et motivé pour travailler en zone soumise à la prédation. L'un des associés témoigne que son fils, actuellement salarié 9 mois par an par l'exploitation, se pose beaucoup de questions quant à une association sur le GAEC, car « il ne souhaite pas travailler dans ces conditions là ».

